

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – PLENIERE DU 19 DECEMBRE 2023

Elus CMJ présents : Thiago , Alexandre, Ambre, Anna, Thomas, Nailly

Elus CMJ excusés : Justine, Lana, Emma, Chayma, Lyam, Emy

Elus adultes présents : Monsieur le Maire

Accompagnatrice MJCCS : Flore SANTIAGO

Début de séance : 18h15

Introduction :

Monsieur le Maire ouvre la séance et accueille les jeunes élus. Il les remercie pour leur présence et excuse Mme Louit qui est absente pour raison maladie.

Flore SANTIAGO, animatrice du CMJ prend la parole pour remercier les jeunes élus d'être présents et pour rappeler l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Projets réalisés en 2023
- Projets à venir en 2024
- Budgets 2023-2024
- Questions diverses

Prise de parole des jeunes élus pour présenter les différents projets qui ont été réalisés en 2023.

Thomas : Séminaire d'intégration des jeunes élus

« Le samedi 14 janvier 2023, nous avons participé au séminaire d'intégration qui a eu lieu au #58. On s'est retrouvé le matin et on a passé la journée ensemble. On a fait des petits jeux pour mieux nous connaître puis on a travaillé ensemble sur différents sujets qui concernent le CMJ. L'après-midi, un animateur est venu animer le séminaire d'intégration pour faire un Escape Game. Il était sur le thème des Jeux Olympiques. A la fin de la journée, on est allé à L'Escalys pour voir un spectacle de théâtre d'objets.

Tout le monde a bien aimé la journée. On a appris à mieux se connaître et à travailler ensemble. Les points négatifs de la journée sont que pendant l'Escape Game, on ne s'écoutait pas. Aujourd'hui, on a compris que c'est très important quand on travaille en groupe et qu'on veut faire des projets ensemble. »

Thiago : Dynamic'jeunes

« La soirée Dynamic'Jeunes était une soirée organisée par les élus du CMJ pour les jeunes de Saint-Lys. C'était le 26 avril à la salle de la Gravette. Avant la soirée, notre rôle a été de préparer l'évènement et organiser le stand du CMJ, contacter les artistes, commander les boissons pour la buvette et participer à toute l'organisation. Pendant l'évènement, certains jeunes élus du CMJ ont eu des rôles précis. Par exemple, Ambre et Alexandre ont présenté les artistes et les spectacles pendant que les autres membres du CMJ gardaient le stand à tour de rôle.

Il y avait d'autres stands comme le CCAS, la médiathèque, la MDEJ (Maison des Droits des Enfants et des Jeunes) et la Mission Locale. Ils sont venus pour présenter leur travail et pour discuter avec les jeunes de Saint-Lys. Il y avait aussi des concerts de rap, du hip-hop, une initiation à la danse, des gags humoristiques et du chant. La soirée s'est terminée avec une soirée DJ. Il y a eu environ 150 personnes qui sont venues lors de la soirée. La soirée s'est terminée à 23h pour le public et nous avons rangé la salle avant de partir.

Les points positifs de Dynamic'Jeunes :

- Il y a eu du monde toute la journée
- Les gens ont aimé les artistes
- Les gens ont aimé les stands des associations
- Public très varié (jeunes, parents, adultes...)

Les points négatifs de Dynamic'Jeunes :

- Il n'y avait pas d'endroit pour manger
- Moins de monde à certains moments de la journée »

Alexandre : Projet vidéo avec le Conseil des Sages

« On a prévu de faire un projet vidéo avec le Conseil des Sages. On les a rencontrés plusieurs fois dans l'année. La première fois, on s'est présenté. Ensuite, on a discuté du projet vidéo qu'ils veulent faire. Ils nous ont demandé de l'aide pour faire une vidéo sur l'histoire de Saint-Lys et pour parler de la ville. Dans cette vidéo, on va présenter des monuments de Saint Lys comme l'Eglise, la Halle, Le centre bourg, les arcades et la place de l'ancienne bascule.

Ce sont les jeunes élus du CMJ qui vont réaliser la vidéo, écrire le script, poser les questions, etc. C'est Yves, membre du Conseil des Sages, qui va répondre aux questions. Il va nous expliquer l'histoire de chacun des monuments.

Il y a quelques mois, les élus du CMJ ont assisté à la visite de la ville de Saint-Lys animée par les membres du Conseil des Sages. Pendant cette visite, on a appris l'histoire de l'ancienne Bastide de Saint-Lys, on a visité l'église et on a appris l'histoire de ses tableaux, on a découvert la plus belle maison de Saint-Lys et l'histoire de la Halle. Après la visite, on a choisi les monuments qu'on souhaite faire apparaître dans la vidéo.

Aujourd'hui, le CMJ travaille sur la technique de la vidéo :

- Quels sont les monuments que l'on veut montrer ?
- Quelles sont les questions que l'on veut poser au Conseil des Sages ?
- Quels documents ou archives veut-on montrer dans la vidéo ?

Le tournage de la vidéo aura lieu aux mois de février et de mars.

Points positifs du projet :

- On travaille et rencontre des gens que l'on ne connaît pas
- On apprend beaucoup de choses sur l'histoire de notre ville

Points négatifs du projet :

- On ne peut pas parler de toute l'histoire de la ville et de tous les monuments
- Il faut faire des choix
- C'est un projet très long »

Flore SANTIAGO demande ensuite aux jeunes élus ce qu'ils ont préféré lors de cette première année de mandat. Thomas a préféré le séminaire d'intégration ainsi que la soirée Dynamic'Jeunes et Anna a préféré le séminaire d'intégration. Les autres ne se prononcent pas.

Monsieur le Maire félicite les jeunes élus pour ces projets qui sont des projets très importants et dynamiques pour la commune. Il demande ensuite s'il y a des questions dans la salle à propos des projets ou du CMJ.

Questions des élus adultes :

- « Quel âge avez-vous ?
- Nous avons entre 11 et 13 ans et c'est Thomas le plus âgé. »

« Où sont les autres élus ?

- Il y a un noyau dur de 6 jeunes, composé de Thomas, Alexandre, Thiago, Anna, Ambre et Nailly. Il est parfois compliqué pour les autres jeunes élus d'être présents régulièrement aux réunions de travail du CMJ. C'est assez prenant car c'est après l'école une semaine sur deux. »

Ambre : BILAN DE L'ANNEE 2023

« En 2023, on a fait de bons projets tout au long de l'année. C'était une année positive. On a surtout aimé la journée Dynamic'Jeunes parce qu'on a rencontré des artistes et on a tout organisé. On a également aimé le séminaire parce que tous les élus étaient présents et on a travaillé tous ensemble. Aujourd'hui, certains élus ne viennent plus aux réunions de travail, c'est dommage. On est un peu déçus que certains élus ne participent plus. Parfois, on trouve que les réunions sont trop longues et c'est difficile de se concentrer.

En 2024, on aimerait changer plusieurs choses. On aimerait être plus concentrés pendant les réunions de travail pour avancer plus vite sur les projets. On aimerait faire plus régulièrement de « petits projets » comme la collecte solidaire par exemple, et on aimerait faire plus de longs projets aussi. Par exemple, on aimerait travailler sur l'écologie car c'est un sujet important pour nous et on aimerait continuer le projet « Stop harcèlement ! ».

Flore SANTIAGO explique ensuite rapidement que 3 projets différents sont à venir en 2024. Les jeunes élus les présentent donc rapidement.

Anna : Projet Graffiti au #58

« On aimerait faire un graffiti pour représenter les jeunes de Saint Lys sur un mur du #58. On a rencontré un artiste pendant une de nos réunions de travail au mois de septembre pour discuter du projet. On lui a expliqué ce que l'on souhaite faire, on lui a montré le mur sur lequel on aimerait griffer et on lui a montré des exemples de graffitis que l'on aime.

Après notre rencontre, il nous a proposé plusieurs formules. On a choisi d'apprendre à griffer sur différents supports, puis d'imaginer et de réaliser la fresque ensemble (jeunes et artiste). Ce projet aura lieu pendant la première semaine des vacances de février 2024.

L'artiste graffeur viendra pour travailler avec nous au mois de janvier. A ce moment-là, on décidera ensemble des motifs que l'on veut faire apparaître sur la fresque et on réalisera une maquette. Cette maquette vous sera envoyée pour être validée avant de réaliser la fresque sur le mur. »

Ambre : Collecte solidaire avec le Secours Catholique

« Au début du mois de février, les élus du CMJ participeront à la collecte solidaire organisée par le Secours Catholique de Saint-Lys. C'est quelque chose qui nous tient à cœur car on veut aider les personnes dans le besoin. Pour cette collecte, on ira dans les supermarchés de Saint-Lys pour récolter des dons alimentaires ou des produits d'hygiène offerts par les habitants. On rencontrera d'abord les bénévoles du Secours Catholique pendant une de nos réunions de travail pour discuter de l'organisation de la journée. »

Flore : Congrès National de l'ANACEJ

« En 2024, on participera au Congrès national de l'ANACEJ qui aura lieu à Saint-Brieuc en Bretagne du 28 au 31 octobre. 6 jeunes élus du CMJ partiront plusieurs jours pour participer au Congrès, accompagnés des animateurs du CMJ ainsi que des élus locaux et de Monsieur le Maire. »

Questions des élus adultes :

« A qui sera proposé la maquette du graffiti dont vous avez parlé ?

- Elle sera remise à Monsieur le Maire et Mme Louit avant la réalisation sur le mur du #58. Elle devra être validée en amont et correspondre aux attentes. «

« La collecte alimentaire est ouverte à tous les jeunes de Saint-Lys ou simplement aux élus du CMJ ?

- Pour le moment, c'est un projet porté par les jeunes élus du CMJ et c'est eux qui seront prioritaires sur cette action. Nous n'en avons pas encore discuté ni réfléchi à cette possibilité mais la réflexion peut encore être menée. »

Monsieur le Maire prend la parole à la suite des questions pour remercier les jeunes d'avoir fait un bilan complet de ces actions passées à celles à venir. « Vous êtes jeunes et vous découvrez petit à petit la vie d'adultes. Vous découvrez aussi les petites choses moins agréables du travail en groupe. Je vous félicite d'être là ce soir. »

L'animatrice du CMJ, Flore SANTIAGO, présente ensuite les budgets réels de l'année 2023 puis le budget prévisionnel de l'année 2024.

Questions diverses posées à Monsieur le Maire par les jeunes élus du CMJ :

« A quel moment a lieu le congrès national de l'ANACEJ ?

- Il a lieu en octobre, pendant 3 jours à Saint-Brieuc en Bretagne. Vous serez 6 jeunes élus à partir. »

« Comment se rend-t-on à l'ANACEJ ?

- Ce sera un travail que vous devrez faire au cours de l'année 2024 pendant les réunions de travail. C'est vous qui allez chercher ce qui coûte le moins cher et ce qui est le plus facile. En 2022, nous sommes allés à Arras en train. »

« Est-ce qu'un Conseil Municipal c'est pareil qu'un conseil de discipline ?

- Ce n'est pas la même chose. Un conseil de discipline a lieu quand un évènement s'est passé au sein du collège ou du lycée. Lorsqu'il a lieu, c'est le personnel de l'établissement et de l'éducation nationale qui sont présents. Ici, au Conseil Municipal, ce sont des conseillers municipaux qui participent aux réunions. »

« Comment va-t-on faire pour décider qui part à l'ANACEJ ?

- C'est aussi votre travail pour l'année 2024. Tous ensemble vous déciderez des critères à remplir pour être sélectionnés et pour pouvoir partir au congrès. Par exemple, celui qui est présent aux plus de réunions de travail, celui qui s'engage le plus lors des projets, etc. »

« Est-ce qu'il existe des avocats pour les collégiens ?

- Non, il n'y a pas d'avocat au sein des collèges et lycées. Il ne faut cependant pas craindre de demander aux adultes du collège pour qu'ils vous expliquent comment ça se passe en cas de problème. Il existe des protocoles et des procédures que les jeunes et les adultes doivent respecter au sein de l'établissement. Si cela vous inquiète, il faut en discuter avec les adultes du collège. »

« Le Ministre de l'Education Nationale veut mettre en place le port des uniformes pour éviter le harcèlement. C'est vrai ?

- J'ai aussi entendu parler de ça mais avant que ce ne soit mis en place, il faut en débattre à l'Assemblée Nationale et que le texte de loi soit voté. C'est un sujet qui est actuellement en discussion donc on appliquera la loi si elle est votée. Ce ne sont pas les Maires des villes ou les chefs d'établissements scolaires qui décideront si les élèves le porteront ou non. »

« Pourquoi dans la salle du Conseil Municipal, il n'y a que des portraits d'hommes présidents ?

- En conseil municipal, on est obligé de respecter la parité. C'est-à-dire qu'il doit y avoir autant d'hommes que de femmes élus. Pour les présidents, c'est différent car c'est un scrutin unipersonnel et non pas une liste. On vote donc pour une personne et non pas pour un groupe de personnes. Depuis Valéry Giscard d'Estaing, il y a eu des hommes et des femmes qui se sont présentés mais ce sont seulement des hommes qui ont été élus. »

Monsieur le Maire clôture la séance en remerciant les jeunes élus pour leur travail ainsi que les élus adultes pour leur présence. Il remercie également l'animatrice, Flore SANTIAGO pour son travail avec les jeunes élus.

Fin de séance : 19h15